



BILAN ESPACES VALLÉENS 2015-2020

Aqua Terra & Durance Provence

- Octobre 2020 -



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

LE PROGRAMME ESPACE VALLÉEN

Les évolutions constantes de la demande touristique et la nécessité de s'adapter au changement climatique ont amené l'Union européenne, l'État français via son Commissariat du massif des Alpes et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes à s'engager auprès des territoires du massif alpin afin de soutenir les stratégies de diversification touristique à travers le programme Espace valléen depuis 2007.

Le programme 2015 -2020

L'année 2020 marque la clôture de la seconde génération (2015-2020) de ce programme. Celle-ci est axée sur le développement touristique par la valorisation des patrimoines naturel et culturel, et son objectif est de développer la fréquentation intersaison grâce à une offre et des services adaptés aux clientèles. Le programme Espace valléen est cofinancé par l'Union européenne (POIA-FEDER), l'État (CIMA-FNADT) et les fonds régionaux.

35 territoires des Alpes françaises sont aujourd'hui reconnus « Espace valléen » et mettent en œuvre un plan d'action qui contribue à la diversification touristique en soutenant des projets structurants pour leur territoire. Ils constituent un réseau dynamique sur l'ensemble du massif alpin.



Le tourisme, un enjeu majeur pour le territoire

Générant des retombées économiques directes pour le territoire estimées à 115 millions d'euros, le tourisme est un enjeu majeur pour Provence Alpes Agglomération. Dotée depuis 2017 d'une nouvelle compétence en matière de promotion du tourisme, la communauté d'agglomération a défini avec l'Office de tourisme communautaire une stratégie touristique à l'horizon 2025 et a souhaité dynamiser le label UNESCO Géoparc, vecteur d'attractivité de la destination et levier de développement touristique durable. En parallèle, la communauté d'agglomération s'est inscrite dans une démarche de

portage de programmes et de contractualisation avec ses partenaires financiers, et anime aujourd'hui sur son territoire deux Espaces valléens : **Aqua Terra** et **Durance Provence**. Chacun a fait l'objet d'une candidature retenue en 2015, et dispose d'un plan d'action pluriannuel dans lequel sont inscrits les projets qui servent sa stratégie.

Provence Alpes Agglomération est intégralement couverte par ces deux Espaces valléens. Cela représente 46 territoires communaux potentiellement bénéficiaires et 24 opérations ont été mises en œuvre au cours de cette seconde génération du programme. Ces opérations peuvent être portées aussi bien par un acteur public que privé (Provence Alpes Agglomération, communes, ONF, Office de tourisme, associations environnementalistes...) et cette diversité nourrit la vitalité des plans d'action. Parmi les thématiques soutenues dans le cadre de ces deux Espaces valléens, on trouve la promotion du géotourisme, l'éducation à l'environnement, le développement de l'hébergement touristique, le soutien aux activités de pleine nature ou encore le renforcement de la mise en tourisme de sites naturels ou culturels.

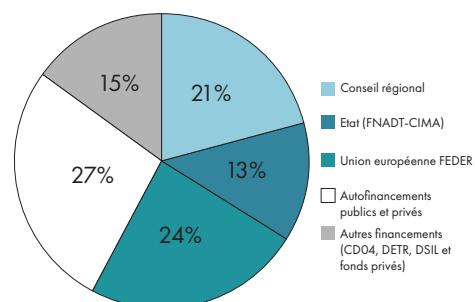
Un financement dédié

Le programme Espace valléen donne accès à des fonds européens, nationaux et régionaux qui se cumulent. Les Espaces valléens Aqua Terra et Durance Provence ont bénéficié à ce jour des enveloppes suivantes du programme :

- 890 697 € du FEDER
- 488 279 € du FNADT
- 782 729 € du Conseil Régional Sud-PACA

Soit un total de **plus de 2 000 000 d'euros sur notre territoire** pour le financement de projets de développement touristique et/ou de valorisation du patrimoine, sans tenir compte des autres financements (DETR, DSIL, CD04) mobilisés ponctuellement pour certains projets (cf. *plans de financement des opérations* page 15).

Répartition des participations financières au programme Espace valléen sur le territoire PAA					
Conseil régional	ETAT (FNADT-CIMA)	Union européenne FEDER	Autofinancements publics et privés	Autres financements (CD04, DETR, DSIL et fonds privés)	TOTAL
782 729,00 €	488 279,00 €	890 697,00 €	1 020 887,65 €	548 051,35 €	3 730 644,00 €



GRANDES THÉMATIQUES DU PROGRAMME ET SOMMAIRE



EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET TOURISME NATURALISTE – PAGES 4 À 7

Axes majeurs du programme Espace valléen, l'éducation à l'environnement et le développement du tourisme naturaliste ont été mis en œuvre grâce à un partenariat étroit entre la collectivité, les associations naturalistes et les autres acteurs publics. Le secteur associatif a apporté sa force d'animation avec l'accueil de groupes scolaires pour des séjours découvertes, par des formations au tourisme ornithologique et par son implication dans la réussite du festival de la biodiversité InvenTerre piloté par Provence Alpes Agglomération. Les acteurs publics (Provence Alpes Agglomération et ONF) ont pris en charge les aménagements de sites comme ceux du col de Fontbelle et de la forêt de Mallemoisson. Une dernière opération majeure a été engagée autour de l'aménagement écotouristique du lac de l'Escale qui proposera une offre de découverte et d'observation de la nature en mobilité douce.



CULTURE ET MUSÉES – PAGES 8 ET 9

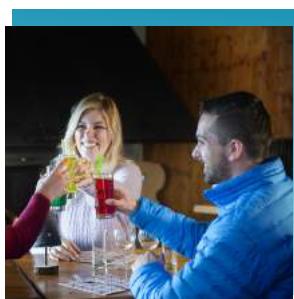
En parallèle de l'aménagement de sites naturels, la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel passe aussi par la requalification des musées. Deux structures de premier plan de l'offre culturelle du territoire ont bénéficié du programme Espace valléen :

- La Maison Alexandra David-Néel, demeure de la célèbre exploratrice ;
- Le Musée Promenade, siège de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence .



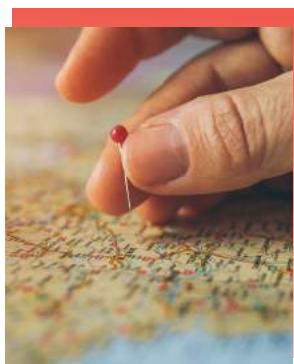
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE – PAGES 10 ET 11

Le cadre naturel d'exception de Provence Alpes Agglomération fait des activités de pleine nature une composante essentielle de son attractivité. Leur développement et leur structuration occupent une place prépondérante dans les Espaces valléens et mobilisent aussi bien l'Office de tourisme pour la commercialisation de séjours sportifs que la communauté d'agglomération et ses communes pour le déploiement des équipements (stations de lavage VTT, extension de la via ferrata de Digne-les-Bains, cabanes « relais » installées le long du sentier PDIPR qui mène au refuge de l'Estrop sur la commune de Prads-Haute-Bléone).



HÉBERGEMENT TOURISTIQUE – PAGE 12

Le développement des activités touristiques n'a de sens que s'il peut s'appuyer sur une offre d'hébergement de qualité. Or, une carence de l'offre privée a été identifiée sur certains secteurs du territoire. Le programme Espace valléen a permis d'étudier la faisabilité de deux projets sur les communes de Beynes et Seyne et de financer la création d'un gîte sur celle de Mirabeau. Ces trois projets ont en commun leur positionnement sur un hébergement familial et sportif connecté directement à une offre d'activités de pleine nature, notamment de randonnée.



INGÉNIERIE TOURISTIQUE – PAGES 13 ET 14

La communauté d'agglomération a porté deux études de faisabilité, l'une sur l'opportunité de mutualisation des stations de ski et l'autre sur la réalisation de sentiers cyclables dans la vallée de La Blanche. De son côté, l'Office de tourisme communautaire a engagé deux opérations axées sur le numérique. La première portait sur la refonte et l'harmonisation des sites internet des différents pôles d'information touristique du territoire. La seconde avait pour objectif de développer l'utilisation de Flux vision Orange, outil d'analyse de la fréquentation touristique. Enfin, l'ensemble de ces opérations n'aurait pas vu le jour sans l'ingénierie spécifique d'animation et de gestion du programme Espace valléen portée par Provence Alpes Agglomération.

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS AU TOURISME ORNITHOLOGIQUE



> MAÎTRISE D'OUVRAGE :

ASSOCIATION LPO (LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX)

> LE CONTEXTE

La Ligue pour la Protection des Oiseaux est un acteur majeur de la préservation de l'avifaune à l'échelle nationale via des actions d'information, de protection et d'éducation à l'environnement. Afin de renforcer son action à l'échelle de la région, la LPO PACA a mis sur pied un projet inter-Espaces valléens pour développer une offre de tourisme ornithologique du bassin d'ignois jusqu'au massif du Mercantour. Ces territoires disposent de richesses naturelles spécifiques et d'espèces d'oiseaux emblématiques qui sont peu valorisées dans l'offre touristique grand public.

L'objectif de cette opération était de s'appuyer sur un segment existant, le tourisme naturaliste, pour déployer une large démarche de sensibilisation à la protection des oiseaux et de la nature.

> LES ACTIONS

1. Recensement exhaustif des sites et itinéraires propices à l'observation des oiseaux sur les territoires Espaces valléens partenaires du projet : Aqua Terra, Durance Provence et Vallée d'Azur Mercantour.
2. Formation des socio-professionnels du tourisme à l'ornithologie afin que chacun puisse l'intégrer à son offre ou son projet.
3. Labellisation « Refuge LPO » d'hébergements touristiques. Les intéressés ont bénéficié d'un diagnostic réalisé par les membres de la LPO sur leur propriété et de recommandations ciblées destinées à favoriser l'installation de multiples espèces. Ils ont par ailleurs eux-mêmes suivi une formation et reçu un équipement de base (guide d'ornithologie et jumelles) gratuitement pour pouvoir à leur tour initier leur clientèle à l'ornithologie et partager leur engagement en faveur de la biodiversité. Cette démarche de labellisation contribue à structurer l'offre de tourisme de nature.

Plus de 30 hébergeurs touristiques ont été labellisés « Refuge LPO » sur le territoire de Provence Alpes Agglomération.

- Montant total de l'opération : **56 834 € HT**
- Subvention UE-FEDER : **28 752 €**
- Subvention État-FNADT : **7 957 €**
- Subvention Conseil Régional : **8 620 €**
- Autofinancement LPO : **11 505 €**
- Exécution de l'opération : **2017-2019**





> MAÎTRISE D'OUVRAGE : ONF (OFFICE NATIONAL DES FORÊTS)

> LE CONTEXTE

Située en rive droite de la vallée de la Bléone, la forêt domaniale de Mallemoisson est une ancienne pépinière ayant servi à la Restauration de terrains de montagne (RTM). Aujourd'hui, c'est un espace fréquenté tout au long de l'année par les coureurs, familles, cyclistes et cavaliers.

Soucieux d'optimiser l'accueil sur ce site et d'en développer le potentiel touristique, l'ONF a souhaité aménager une partie de cette forêt en bord de Bléone pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (et par extension aux poussettes). La topographie plane du lieu permettait en effet d'envisager un tel aménagement. Une bande aménagée d'1m10 de large longe aujourd'hui la rivière depuis le parking (qui dispose d'une place de stationnement PMR) sur une longueur de 450 mètres. Une rampe a aussi été installée afin de permettre aux PMR d'accéder à un point d'observation des tresses de la Bléone.

> LES ACTIONS

En complément, des supports d'interprétation du patrimoine forestier et de la rivière ont été installés tout le long du chemin pour sensibiliser le public aux enjeux liés à la RTM et à la préservation des milieux naturels. Une zone de découverte propose aux plus jeunes des aménagements ludiques pour apprendre à reconnaître les essences forestières et les animaux de la forêt. Un espace détente met à disposition des tables de pique-nique et des transats en bois.

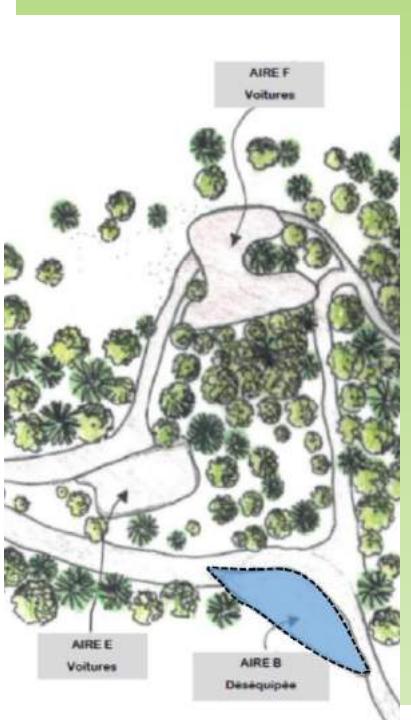
Ce projet ayant pour objectif de rendre le milieu forestier accessible à tous, le label « Tourisme et Handicap » a été sollicité pour le sentier adapté.

Cette forêt désormais ouverte à un très large public va devenir un des aménagements phare de la vallée des Duyes. Les nouveaux aménagements ont été inaugurés les 5 octobre 2020.

- Montant total de l'opération : **162 436 € HT**
- Subvention UE-FEDER : **81 218 €**
- Subvention État-FNADT : **24 365 €**
- Subvention Conseil Régional : **24 365 €**
- Autofinancement ONF : **32 488 €**
- Exécution de l'opération : **2019-2020**



AMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL DU COL DE FONTBELLE



> MAÎTRISE D'OUVRAGE : PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

> LE CONTEXTE

Au cœur de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, la forêt de Fontbelle relie les territoires de Provence Alpes Agglomération et de la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch. La fréquentation importante de ce site en période estivale témoigne de l'intérêt du public pour ses paysages et son patrimoine naturel. Pourtant, l'histoire liée à la Restauration de terrains de montagne dont il est issu est peu connue. Malgré un entretien régulier, les installations de l'aire d'accueil du col de Fontbelle étaient vieillissantes, tout comme les sentiers d'interprétation alentour. En outre, les délimitations du parking étant peu marquées, des véhicules stationnaient hors des zones prévues à cet effet.

> LES AMÉNAGEMENTS

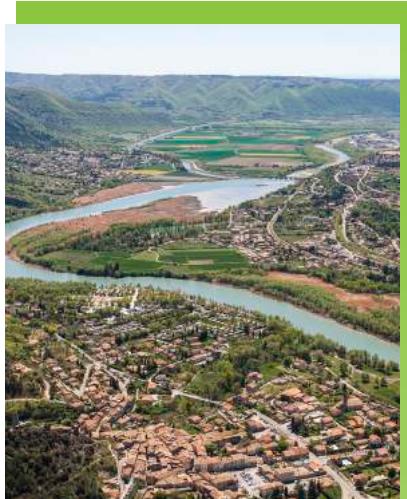
Forte de ce constat et soucieuse de satisfaire les attentes du public en matière d'accueil et de loisirs en plein air, Provence Alpes Agglomération a lancé une opération de revalorisation de ce site qui vise à requalifier les espaces d'accueil et de stationnement, à améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et à repenser l'offre de découverte du milieu naturel.

La signalétique et le mobilier seront harmonisés en cohérence avec la charte de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence et les sentiers de découverte seront redéfinis afin de proposer une expérience ludique adaptée aux familles (pupitres d'interprétation, bancs, silhouettes d'animaux à repérer pour les plus jeunes). De cette manière, les éléments de patrimoine témoignant de l'empreinte de l'Homme sur ce milieu seront mis en valeur, tout comme les paysages remarquables qu'offre le site. Un balisage conforme au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) permettra d'évoluer en toute sécurité sur les sentiers forestiers.

Les travaux, actuellement en cours de réalisation, s'achèveront au printemps 2021.

- Montant total de l'opération : **100 000 € HT**
- Subvention État-FNADT : **30 000 €**
- Subvention Conseil Régional : **40 000 €**
- Autofinancement Provence Alpes Agglomération : **30 000 €**
- Exécution de l'opération : **2019-2020**





Simulation d'implantation de la future passerelle

> MAÎTRISE D'OUVRAGE : PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

> LE CONTEXTE

La retenue de l'Escale constitue une entité paysagère remarquable à l'entrée ouest du vaste territoire de Provence Alpes Agglomération. Le potentiel et la richesse écologique de cette zone humide artificielle ont favorisé la mise en œuvre de mesures de protection (classement au titre des Espaces Naturels Sensibles du Département, création de la réserve ornithologique de Haute Provence) et de valorisation (aménagement autour du lac d'un sentier de découverte pédestre et cycliste inscrit au PDIPR).

La réalisation d'aménagements de qualité destinés à favoriser l'accueil du public sur les sites naturels emblématiques du territoire étant un des objectifs de la stratégie touristique de Provence Alpes Agglomération, ce projet d'aménagement écotouristique s'inscrit dans une optique de valorisation globale du territoire. Il a pour ambition de sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité, de préserver et valoriser un site naturel sensible, de servir à l'accueil de groupes dans une optique d'éducation à l'environnement, de participer à la diversification de l'économie locale et de renforcer les pratiques sportives (randonnée, jogging...) et les mobilités actives (marche, vélo...) en lien avec les tendances sociétales et le PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) de la communauté d'agglomération.

> LES TRAVAUX

Différents types d'aménagements vont être réalisés : la création d'une passerelle himalayenne au-dessus de la Durance, le traitement des cheminements autour du lac, l'aménagement d'aires de découverte, la mise en place d'équipements naturalistes (dont deux affûts pour l'observation des oiseaux) et l'installation de mobilier d'accueil et d'information.

L'équipement central du projet est la passerelle suspendue entre les communes de Volonne et de Château-Arnoux-Saint-Auban. Conçue pour un usage piétonnier et cycliste, elle renforcera l'attractivité du tour du lac et proposera une liaison douce entre les deux communes aux habitants, aux touristes et aux publics scolaires. À terme, elle pourra servir de point de franchissement de la Durance pour le réseau des vélo-routes et voies vertes en cours de déploiement sur la Région Sud-PACA.

- Montant total de l'opération : **1 284 750 € HT**
- Subvention UE-FEDER : **300 000 €**
- Subvention État-FNADT : **89 854 €**
- Subvention État-DETR : **200 000 €**
- Subvention État-DSIL : **203 761,35 €**
- Subvention Conseil Régional : **80 000 €**
- Subvention Conseil Départemental : **75 000 €**
- Autofinancement Provence Alpes Agglomération : **336 134,65 €**
- Exécution de l'opération : **2020-2021**

MISE EN VALEUR DES JARDINS ET DE LA MAISON ALEXANDRA DAVID-NÉEL



> MAÎTRISE D'OUVRAGE :

VILLE DE DIGNE-LES-BAINS

> LE CONTEXTE

Cantatrice, orientaliste, écrivain et surtout exploratrice, Alexandra David-Néel fut la première femme européenne à pénétrer dans la cité interdite de Lhassa, au Tibet, en 1924. En vingt-cinq années de pérégrinations très aventureuses, cette digne d'adoption a su traduire sa connaissance de l'Asie au travers d'une œuvre littéraire reconnue dans le monde entier. Ayant fait le choix d'acquérir à Digne-les-Bains, dès 1928, une demeure qu'elle baptisa Samten Dzong (Résidence de la Réflexion), elle s'est éteinte en 1969, à l'âge de 101 ans et a légué sa propriété à la Ville.

Aujourd'hui, la Maison Alexandra David-Néel présente le lieu où elle vécut pendant plus de quarante ans. Attractif près de 10 000 visiteurs chaque année, il s'agit d'un équipement touristique de premier plan pour le bassin de vie dignois.

> LES TRAVAUX

Au fil du temps, la maison a subi plusieurs agrandissements et modifications, et de nombreux désordres structurels et esthétiques sont apparus. Afin de pérenniser ce patrimoine, la ville de Digne-les-Bains a engagé une opération de rénovation et de mise en valeur qui a permis de retrouver les caractéristiques de l'endroit tel qu'il était du vivant d'Alexandra David-Néel. Cela promet aux visiteurs une immersion authentique dans l'univers de l'exploratrice.

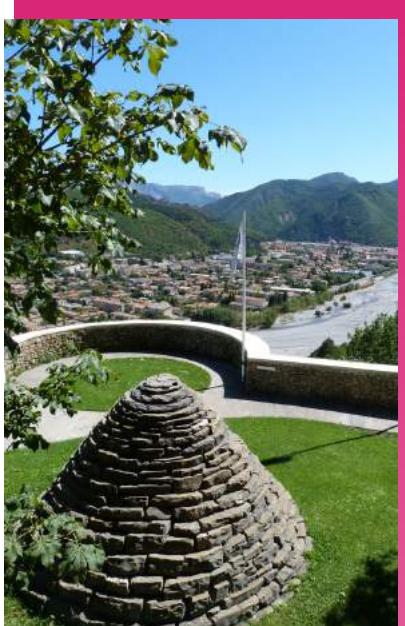
Des artisans spécialisés ont travaillé à partir de photos pour restituer le caractère originel de la demeure, depuis la qualité du revêtement du sol jusqu'à la couleur du papier peint. Chaque teinte, chaque matière a été travaillée pour créer une « expérience Alexandra David-Néel ».

Les pièces d'habitation révèlent des objets du quotidien et témoignent du mode de vie de l'exploratrice, tout comme le verger-potager et le fameux jardin des roses qui ont été reconstitués. Le musée attenant à la maison, qui met en valeur des documents inédits et des objets rapportés par cette grande voyageuse, a également fait l'objet de travaux d'accessibilité (hors programme Espace valléen).

La maison et le musée ont été inaugurés le 21 juin 2019.

- Montant total de l'opération : **308 146 € HT**
- Subvention UE-FEDER : **154 073 €**
- Subvention État-FNADT : **61 629 €**
- Subvention Conseil Régional : **30 814 €**
- Autofinancement Ville de Digne-les-Bains : **61 630 €**
- Exécution de l'opération : **2018-2019**





> MAÎTRISE D'OUVRAGE : PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

> LE CONTEXTE

Créé en 1984 par l'Association pour la gestion de la Réserve géologique de Haute-Provence, le Musée Promenade est aujourd'hui le siège et le centre d'interprétation muséographique de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence.

Il s'agit du musée le plus visité sur la commune de Digne-les-Bains, et le troisième au niveau départemental. C'est une structure à vocation culturelle, touristique et éducative qui invite à découvrir la mémoire de la Terre, les milieux disparus, la biodiversité et l'art contemporain, dans le cadre privilégié que constituent la Maison des Remparts, son vaste parc et ses quatre sentiers thématiques (Sentier de l'eau, Sentier des remparts, Sentier des cairns et Jardin des papillons).

Afin de remédier au vieillissement de ses équipements et en réponse aux attentes des visiteurs, le Musée Promenade a élaboré un ambitieux projet d'aménagement et de développement pour améliorer le niveau de qualité de son offre.

> LES ACTIONS

- Restauration du bâtiment d'accueil ;
- Acquisition de matériel pour la rénovation des salles d'exposition de la Maison des remparts : éclairage, système de filtration pour les aquariums, vidéoprojecteur ;
- Restauration des aquariums ;
- Étude paysagère pour la rénovation et la sécurisation des sentiers thématiques ;
- Restauration des sentiers thématiques : travaux de terrassement pour améliorer leur profil, adoucissement des pentes, pose de gardes corps, balisage ;
- Amélioration progressive du parc : pose de signalétique, mise en défens de zones sensibles, création de passerelles et emmarchements pour lutter contre l'érosion ;
- Étude muséographique et réalisation d'une nouvelle salle d'exposition.

La réalisation de ces aménagements positionne d'ores et déjà le Musée Promenade dans une dynamique d'accroissement de sa fréquentation.

- Montant total de l'opération : **190 000 € HT**
- Subvention UE-FEDER : **30 000 €**
- Subvention État-FNADT : **22 500 €**
- Subvention Conseil Régional : **53 731 €**
- Autofinancement Provence Alpes Agglo : **83 769 €**
- Exécution de l'opération : **2019-2021**

DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE À PRADS-HAUTE-BLÉONE



> MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNE DE PRADS-HAUTE-BLÉONE

> LE CONTEXTE

Prads-Haute-Bléone est un village de montagne typique des Alpes du sud. Ses 16 500 hectares en font la commune la plus étendue de la Communauté d'agglomération (... et la 47ème de la France métropolitaine !). Son cadre spectaculaire propice aux activités de pleine nature, sa faune sauvage, certaines espèces floristiques protégées et sa géologie remarquable attirent de nombreux amateurs de grands espaces, sportifs et naturalistes.

Le refuge Roger Carle, plus communément appelé refuge de l'Estrop, est situé dans les alpages du Massif des Trois Évêchés, où la Bléone prend sa source, sous la Tête de l'Estrop, sommet le plus haut de Provence Alpes Agglomération qui culmine à 2 961 mètres. Il accueille de mai à octobre quelques 3 000 visiteurs. Que ce soit pour une pause ou pour une nuit, son cadre spectaculaire en fait un lieu incontournable du secteur.

Cependant, l'ascension jusqu'au refuge est un parcours escarpé, en fond de vallée puis à flanc de montagne, et les abris naturels sont rares. Les randonneurs surpris par les brusques changements de météo fréquents en montagne se retrouvaient de fait très exposés, éventuellement bloqués dans leur progression par la formation de torrents. C'est pourquoi la commune de Prads a souhaité installer deux cabanes « relai » le long du sentier.

> LES AMÉNAGEMENTS

Les travaux ont concerné deux sites distincts. Premièrement, il s'est agi de rénover l'ancien abri traditionnel des Espélisses à proximité de la piste qui longe la Bléone en fond de vallée : reconstruction des murs en pierre, rejointoiement, pose d'une charpente, d'une cheminée, d'une porte et d'une lucarne et de bancs en bois.

Plus haut dans la vallée, un abri a été héliporté et installé au lieu-dit « les Revaux », à presque 2000 mètres d'altitude, quelques kilomètres en aval du refuge. Cette cabane d'environ 8m² a été équipée d'un mobilier rudimentaire (table-banc) et fournit ainsi un abri de fortune sur la portion la plus escarpée du parcours.

Ces aménagements viennent compléter les équipements liés aux activités de pleine nature déjà déployés sur la vallée.

- Montant total de l'opération : **53 530 € HT**
- Subvention État-FNADT : **10 706 €**
- Subvention Conseil Régional : **32 118 €**
- Autofinancement commune de Prads-Haute-Bléone : **10 706 €**
- Exécution de l'opération : **2017-2018**

EXTENSION DE LA VIA FERRATA DE DIGNE-LES-BAINS



> MAÎTRISE D'OUVRAGE : PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

> LE CONTEXTE

La via ferrata de Digne-les-Bains, également appelée via ferrata du Rocher de neuf heures, fut inaugurée en 2009. Le contexte foncier de l'époque ne permettant pas l'utilisation de la partie centrale de la falaise, cet équipement présente une discontinuité qui se traduit pour les utilisateurs par une redescente à mi-parcours et une courte liaison à effectuer à pied.

La via ferrata du Rocher de neuf heures est labellisée « Qualité tourisme » depuis 2013 et fait à ce titre l'objet d'un suivi rigoureux de la satisfaction des usagers. Son succès se traduit chaque année à Digne-les-Bains par la location auprès de l'office de tourisme de 1 200 équipements dédiés à cette activité, et une fréquentation totale estimée à 5 000 passages annuels.

Dès qu'il a été possible de connecter les deux parties de l'installation, la Communauté d'agglomération a eu pour objectif d'équiper la zone centrale du rocher afin d'unifier cet équipement touristique.

> LES AMÉNAGEMENTS

Les travaux d'aménagement consistent à connecter les deux parties de la via ferrata jusqu'ici séparées ainsi qu'à modifier la sortie du parcours qui se fera désormais en partie sommitale. L'originalité du projet réside dans l'installation de supports d'interprétation et de valorisation de la biodiversité présente sur le site. En effet, les parois rocheuses sont un refuge pour certaines espèces d'oiseaux, et il est essentiel de sensibiliser les utilisateurs au respect de cet environnement exceptionnel qui est un habitat ornithologique avant d'être le cadre de leurs loisirs.

Activité hybride entre la randonnée pédestre et l'escalade, la via ferrata est à la fois ludique et sportive. Tout en répondant à cette finalité, les nouveaux aménagements valoriseront le patrimoine naturel du territoire et permettront aux pratiquants de profiter de paysages exceptionnels depuis des points de vue inaccessibles autrement.

Les travaux démarreront à l'hiver 2020.

- Montant total de l'opération : **186 706 € HT**
- Subvention UE-FEDER : **40 323 €**
- Subvention État-FNADT : **25 365 €**
- Subvention Conseil Régional : **32 677 €**
- Subvention Conseil Départemental : **40 000 €**
- Autofinancement Provence Alpes Agglo : **48 341 €**
- Exécution de l'opération : **2019-2021**





> MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNE DE MIRABEAU

> LE CONTEXTE

La commune de Mirabeau se situe à la confluence des vallées des Duyes et de la Bléone. Elle bénéficie de la proximité géographique de Digne-les-Bains et de la route nationale 85 tout en conservant un environnement préservé lié à ses reliefs et à une activité agricole pastorale. Située au cœur de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, elle est traversée par l'itinéraire de Grande Randonnée GR 406, « La Route Napoléon à pied et à cheval » qui relie Grasse à Sisteron.

Cependant, et en dépit de ces attraits indéniables, la commune n'échappait pas au déficit d'hébergements touristiques identifié sur le territoire. Pour remédier à cette situation, et consciente des atouts dont elle dispose en matière d'attractivité touristique, la commune a pris l'initiative de réhabiliter un logement communal inoccupé afin de créer 10 lits touristiques et de dynamiser ainsi ce segment de l'offre locale.

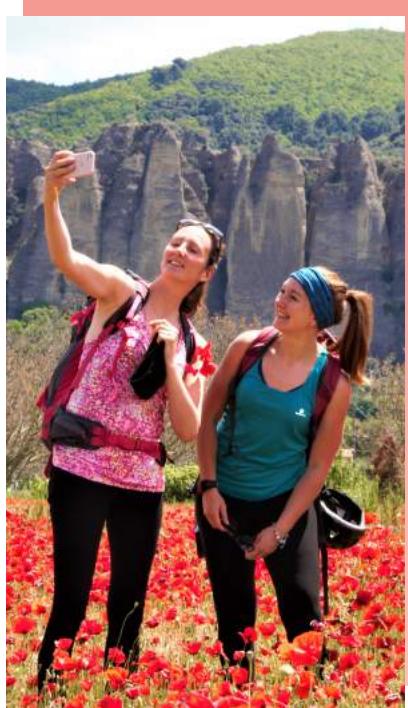
> LES AMÉNAGEMENTS

Situé en centre-village, au premier étage du bâtiment hébergeant la mairie et le Bistrot de Pays, cet ancien logement a fait l'objet de travaux de rénovation et de requalification nécessaires à sa conversion en logement touristique : démolition intérieure puis cloisonnement, isolation, rénovation des menuiseries intérieures et extérieures, plomberie, pose d'une VMC, remplacement des appareils sanitaires, chauffage, carrelage, peinture et ameublement.

La commune a pu ouvrir ce gîte au public au printemps 2019, après quatre mois de travaux qui assurent aujourd'hui à la clientèle un confort optimal.

- Montant total de l'opération : **76 423 € HT**
- Subvention Conseil Régional : **61 138 €**
- Autofinancement commune de Mirabeau : **15 285 €**
- Exécution de l'opération : **2018-2019**

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL NUMÉRIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE



> MAÎTRISE D'OUVRAGE :

OFFICE DE TOURISME PROVENCE ALPES DIGNE-LES-BAINS

> LE CONTEXTE

Dans le secteur du tourisme, les outils numériques sont devenus incontournables pour la communication à destination des visiteurs et le partage des informations entre professionnels. La profusion d'informations disponibles en ligne a rendu indispensable la professionnalisation en matière de calibrage et de diffusion de cette information. L'Office de tourisme communautaire, conscient de ces enjeux, a développé un projet avec trois objectifs :

- Améliorer la visibilité du territoire en diffusant une information de qualité et simple d'accès.
- Favoriser une montée en compétence du personnel et des acteurs touristiques du territoire.
- Intégrer un écosystème numérique ouvert à toutes les entités touristiques de la région.

> LES ACTIONS

1- Production de contenus de qualité, attractifs et immersifs, en adéquation avec les attentes des visiteurs.

2- Adhésion au réseau APIDAE, plateforme permettant la saisie, la cartographie et le partage des informations touristiques du territoire. Ces données alimentent ensuite les sites internet de l'Office de tourisme.

3- Refonte des sites web du nouvel Office de tourisme communautaire suite à la création de Provence Alpes Agglomération : il s'est agi de repenser l'ergonomie et le graphisme des sites web des différents offices en adéquation avec une stratégie marketing dorénavant commune.

4- Accompagnement des professionnels du tourisme dans l'utilisation des nouvelles technologies par l'organisation d'ateliers de formation.

5- Achat de mots-clés et utilisation des réseaux sociaux afin de générer du trafic sur les nouveaux sites internet.

La réalisation de ce projet a contribué à la montée en gamme des services touristiques sur le territoire, démarche qui s'est poursuivie par l'installation de panneaux interactifs et la formation de l'ensemble du personnel à l'e-tourisme et aux réseaux sociaux.

- Montant total de l'opération : **125 920 € HT**
- Subvention UE-FEDER : **62 960 €**
- Subvention Conseil Régional : **39 000 €**
- Autofinancement Office de tourisme : **23 960 €**
- Exécution de l'opération : **2017-2018**





> MAÎTRISE D'OUVRAGE :

OFFICE DE TOURISME PROVENCE ALPES DIGNE-LES-BAINS

En 2015, l'Agence de Développement Touristique des Alpes-de-Haute-Provence (aujourd'hui AD04) a mis en place un outil d'observation de la fréquentation touristique. Nommé « Flux Vision Tourisme », il permet de mesurer et d'analyser les flux touristiques grâce à la téléphonie mobile, dans le cadre d'un partenariat avec Orange.

Flux vision est un outil innovant qui convertit en temps réel des millions d'informations techniques provenant du réseau mobile en indicateurs statistiques, dans le but de décrire la fréquentation, les déplacements et les comportements des touristes, des excursionnistes et des résidents sur le territoire de Provence Alpes Agglomération.

Après réception des données brutes, un algorithme distingue et classe les données recueillies qu'il restitue sous la forme d'indicateurs mensuels : nombre de nuitées, origine géographique des visiteurs présents, origine et destination des touristes excursionnistes, etc.

Cette nouvelle approche de l'observation des phénomènes touristiques et d'analyse des comportements des populations résidentes ou touristiques est utile à l'Office de tourisme, à l'ensemble des socio-professionnels du tourisme ainsi qu'aux administrations locales compétentes en matière de tourisme comme Provence Alpes Agglomération. Ceux-ci peuvent en effet s'appuyer sur les données fournies pour optimiser leur stratégie, leur offre, leur communication, et chercher à toucher de nouvelles clientèles.

Les traces numériques captées et stockées dans ce que l'on appelle le « big data » constituent une réelle innovation pour la connaissance de l'économie touristique locale et leur exploitation ouvre de nouvelles possibilités de développement de l'offre.

- Montant total de l'opération : **10 000 € HT**
- Subvention Conseil Régional : **5 000 €**
- Autofinancement Office de tourisme : **5 000 €**
- Exécution de l'opération : **2018-2019**



TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

AVRIL 2020

RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS DES ESPACES VALLÉENS 2015-2020 DE PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION				
Thématique	Intitulé de l'opération	Porteur de l'opération	Budget global	Financement
Éducation à l'environnement - Tourisme naturaliste	Accompagnement des professionnels au tourisme ornithologique	Ligue de Protection des Oiseaux PACA	56 834,00 €	Conseil Régional : 8620€ État (CIMA-FNADT) : 7957€ UE (POIA-FEDER) : 28 752€ Autofinancement : 11 505€
	Classes Durance	Maison Régionale de l'Eau	198 568,00 €	Conseil Régional : 37 904€ État (CIMA-FNADT) : 67 284€ Subvention Arkema : 5 000€ Autofinancement : 88 380€
	Festival Inventerre pour la promotion de la biodiversité	Provence Alpes AggloMération	58 992,00 €	Conseil Régional : 23 281€ État (CIMA-FNADT) : 7 421€ Agence de l'Eau : 16 290€ Autofinancement : 12 000€
	Aménagement tout public de la forêt de Mallemoisson	Office National des Forêts	162 436,00 €	Conseil Régional : 24 365€ État (CIMA-FNADT) : 24 365€ UE (POIA-FEDER) : 81 219€ Autofinancement : 32 488€
	Valorisation et promotion d'un tourisme durable	Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	32 960,00 €	Conseil Régional : 16 480€ Autofinancement : 16 480€
	Aménagement écotouristique de la retenue de l'Escale	Provence Alpes AggloMération	1 284 750 €	Conseil Régional : 80 000€ État (CIMA-FNADT) : 89 854€ UE (POIA-FEDER) : 300 000€ Conseil Départemental : 75 000€ État (DETIR 2019) : 200 000€ État (DSIL) : 203 761,35€ Autofinancement : 336 134,65€
	Aménagement de l'aire d'accueil du col de Fontbelle	Provence Alpes AggloMération	100 000,00 €	Conseil Régional : 40 000€ État (CIMA-FNADT) : 30 000€ Autofinancement : 30 000€
Culture	Promotion de l'offre de tourisme ornithologique de Provence Alpes AggloMération	Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA	24 000,00 €	Conseil Régional : 9 600€ État (CIMA-FNADT) : 9 600€ Autofinancement : 4 800€
	Mise en valeur des jardins et de la maison Alexandre David Néel	Commune de Digne-les-Bains	308 146,00 €	Conseil Régional : 30 814€ État (CIMA-FNADT) : 61 629€ UE (POIA-FEDER) : 154 073€ Autofinancement : 61 630€
Activités de pleine nature	Optimisation du Musée Promenade à Digne-les-Bains	Provence Alpes AggloMération	190 000,00 €	Conseil Régional : 53 731€ État (CIMA-FNADT) : 22 500€ UE (POIA-FEDER) : 30 000€ Autofinancement : 83 769€
	Service de lavage dédié aux VTT à Digne-les-Bains	Provence Alpes AggloMération	35 809,00 €	Conseil Régional : 6 487€ Conseil Départemental : 8 000€ Autofinancement : 21 322€
	Développement des équipements liés aux activités de pleine nature à Prads Haute Bléone	Commune de Prads-Haute-Bléone	53 530,00 €	Conseil Régional : 32 118€ État (CIMA-FNADT) : 10 706€ Autofinancement : 10 706€
	Valorisation et développement des chemins et routes thématiques	Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	4 473,00 €	Conseil Régional : 3 400€ Autofinancement : 1 073€
	Mise en synergie des activités de pleine nature	Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	12 000,00 €	Conseil Régional : 9 600€ Autofinancement : 2 400€
	Modernisation du parc Lucien Auzet	Commune du Brusquet	33 333,00 €	État (CIMA-FNADT) : 10 000€ Autofinancement : 23 333€
Hébergement	Extension de la via ferrata de Digne-les-Bains	Provence Alpes AggloMération	186 706,00 €	Conseil Régional : 32 677€ État (CIMA-FNADT) : 25 365€ UE (POIA-FEDER) : 40 323€ Conseil Départemental : 40 000€ Autofinancement : 48 341€
	Développement de l'hébergement en vallée des Duyes	Commune de Mirabeau	76 423,00 €	Conseil Régional : 61 138€ Autofinancement : 15 285€
	Gîte activités de pleine nature (étude d'architecture)	Commune de Beynes	34 073,00 €	«Conseil Régional : 27 259€ Autofinancement : 6 814€»
	Construction d'un refuge d'altitude à Seyne-les-Alpes (études)	Commune de Seyne-les-Alpes	103 902,00 €	«Conseil Régional : 77 620€ Autofinancement : 26 282€»
	Analysé numérique de la fréquentation touristique	Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	10 000,00 €	Conseil Régional : 5 000€ Autofinancement : 5 000€
Stratégie touristique - Ingénierie	Étude de mutualisation des stations de Montagne de la vallée de la Blanche	Provence Alpes AggloMération	52 320,00 €	Conseil Régional : 41 856€ Autofinancement : 10 464€
	Étude de faisabilité - Sentier cyclable en pays de Seyne	Provence Alpes AggloMération	24 030,00 €	Conseil Régional : 9 612€ État (CIMA-FNADT) : 9 612€ Autofinancement : 4 806€
	Amélioration de l'accueil numérique de l'Office de tourisme communautaire	Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	125 920,00 €	Conseil Régional : 39 000€ UE (POIA-FEDER) : 62 960€ Autofinancement : 23 960€
	Ingénierie de l'Espace Valléen Aqua Terra 2015-2020	Provence Alpes AggloMération	304 876,00 €	Conseil Régional : 71 924€ État (CIMA-FNADT) : 49 604€ UE (POIA-FEDER) : 106 060€ Autofinancement : 77 288€
	Ingénierie de l'Espace Valléen Durance Provence 2015-2020	Provence Alpes AggloMération	256 563 €	Conseil Régional : 40 243€ État (CIMA-FNADT) : 62 382€ UE (POIA-FEDER) : 87 311€ Autofinancement : 66 627€

OPÉRATIONS À VENIR

Avant la clôture de la génération 2015-2020 des Espaces valléens, au moins quatre projets peuvent encore voir le jour :

> ÉTUDE DE PROGRAMMATION POUR UN PÔLE D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET DE VALORISATION DE L'UNESCO GÉOPARC DE HAUTE PROVENCE SUR LA COMMUNE DES MÉES :

Afin d'optimiser le maillage des points d'information touristique et de donner davantage de visibilité à cet atout considérable qu'est l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, la stratégie touristique de Provence Alpes Agglomération prévoit l'aménagement sur la commune des Mées d'un pôle d'accueil touristique. Cet équipement matérialisera l'entrée des territoires à la fois de la communauté d'agglomération et du Géoparc de Haute-Provence.

> AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE DE LA BLANCHE

La commune de Selonnet, située au cœur de la vallée de la Blanche, ambitionne l'aménagement touristique d'une rive de la rivière éponyme qui traverse le village. Avec comme ligne de mire, la diversification de ses activités touristiques, en complément de sa station de ski de Chabanon.

> SCHÉMA DES ACTIVITÉS OUTDOOR :

Les activités de pleine nature sont une filière prioritaire de la stratégie de développement touristique de Provence Alpes Agglomération.

La collectivité souhaite se doter d'un schéma stratégique. Les activités cibles sont la randonnée pédestre, équestre, nordique et VTT, les sports aériens, les activités verticales et les sports nautiques.

Composé d'un diagnostic étoffé d'un benchmark, ce schéma sera couplé à l'achat d'éco-compteurs, et de matériel servant à accueillir de grands événements sportifs.

> PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU DE SITES DE L'UNESCO GÉOPARC DE HAUTE PROVENCE

Dans le cadre de l'extension de son périmètre, qui s'étend dorénavant sur le territoire de la Moyenne Durance, l'UNESCO Géoparc de Haute Provence désire accentuer sa visibilité et rénover une partie de ses équipements. À ce titre, et en collaboration avec la communauté de communes du Sisteronais-Büech, le projet déployera notamment la nouvelle identité visuelle du Géoparc et améliorera certains sites majeurs telle que la Route du Temps.

> EN ROUTE VERS LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE CONTRATS ET PROGRAMMES !



La génération 2015-2020 du programme Espace valléen s'achemine vers son terme avec, sur le territoire de Provence Alpes Agglomération, dix-neuf opérations achevées et cinq encore en cours de réalisation. Parallèlement à cette fin d'exercice, la génération 2021-2027 se prépare. Elle sera effective après la validation de la SUERA

(Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine, présidée par la France en 2020) et la signature de la CIMA (Convention Interrégionale du Massif des Alpes, principal outil d'intervention de la politique de la montagne). D'ores et déjà, la politique de Massif comporte sept axes prioritaires qui orienteront la prochaine programmation :

biodiversité et risques naturels, transition énergétique, mobilité et transports durables, tourisme durable toutes saisons, circuits-courts, jeunesse et gouvernance.

En complément du programme Espace valléen, Provence Alpes Agglomération a soutenu l'offre touristique des stations de montagne de son territoire en portant l'animation du contrat « Stations de demain » proposé par le Conseil Régional Sud-PACA. Dès 2021, la Communauté d'agglomération pourra soumettre sa candidature pour la nouvelle génération de ce contrat spécifique à la problématique des stations, en lien avec les communes concernées.

Crédits photographiques :
Provence Alpes Agglomération / Provence Alpes Digne-les-Bains Tourisme - Michel Boutin - Thibaut Vergoz - Raphaël Sage / J.Huet / ONF / Musée Promenade / Pixabay